

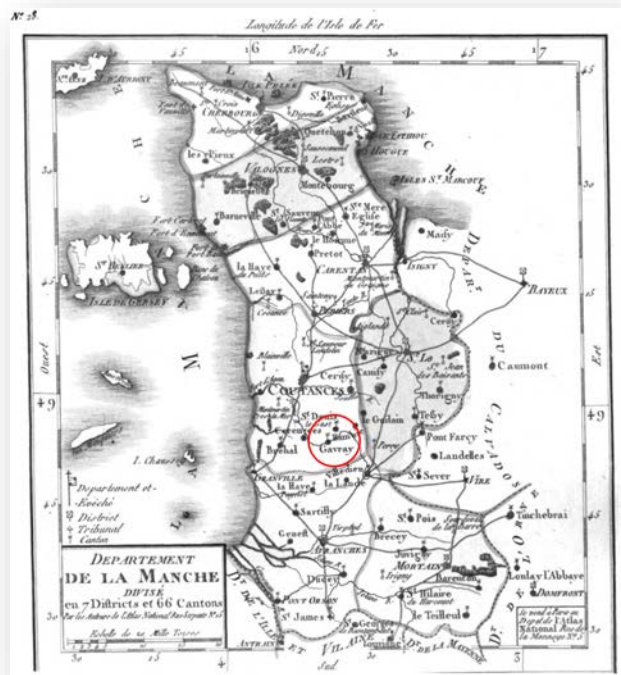


Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



Gavray et ses environs

(Réalisé avec l'aimable autorisation de Bernard Beck, auteur GAVRAY-HAMBYE, Histoire et Monuments d'un canton bas-normand aux Editions OCEP)



1 Situation du canton de Gavray (1792)

I Généralités :

1.1 Situation géographique :

Le canton de Gavray, à une vingtaine de kilomètres de Coutances et de la mer peut paraître, au voyageur pressé, identique à ses voisins : topographie morcelée de collines et de vallons, même aspect bocager, même économie rurale.

Il constitue pourtant une région originale et offre un ensemble de sites touristiques intéressants pour celui qui veut se perdre dans les détours de ses petites routes.

En raison, sans doute, de sa forêt, le canton de Gavray constitua une sorte de frontière méridionale du Cotentin de l'antiquité celtique à nos jours.

1.2 La Sienne :

La Sienne du mot celtique *Seca* ou *Sega* (la rivière), prend sa source dans la forêt de Saint Sever (Calvados), se jette, après quelques 90 km, dans la Manche au Havre de Regnéville (ou Baie de Sienne) sur la côte des Havres. Elle traverse le canton de Gavray entre une ligne de crêtes et de roches dures. Tantôt, elle s'encaisse entre des éperons rocheux, comme ceux de l'Orbehaye de Mauny (à Hambye) ou de Châtel-Ogi (à Gavray), tantôt elle étale ses méandres au milieu de prairies humides. Trop capricieuse pour être navigable, elle



2 Carte postale de la Sienna au Moulin de Gavray



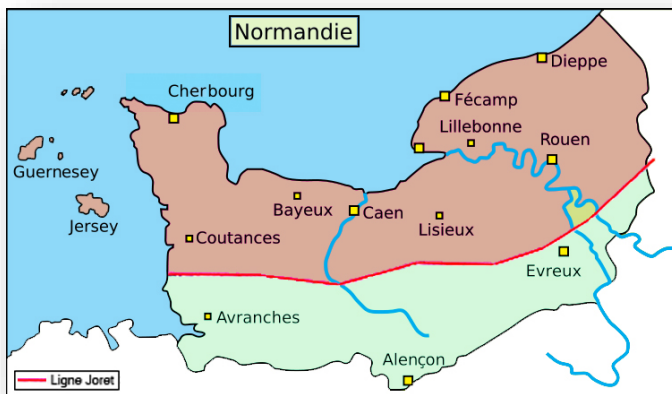
Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



fournit du XIIe au XIXe siècle la force de son courant à une multitude de moulins établis sur les nombreuses ruptures de pente de son lit.

1.3 La linguistique :

Frontière politique, Gavray est aussi une frontière linguistique. *Fernand Lechanteur* (1910-1971), poète et écrivain normand, lui a donné le nom de *Ligne Joret*. *Charles Joret* (1829-1914), historien de la littérature, philologue et botaniste, auteur des premières études sur les langages normands à la fin du XIXe siècle). La ligne *Joret* est une isoglosse mise en évidence par *Charles Joret* dans l'étude « *des caractères et de l'expansion des patois normands* en 1883. Cette ligne de partage prend en compte des traits consonantiques qui permettent de distinguer les parlers normands et picard au nord (normanno-picards), du reste du domaine d'oïl au sud, à l'ouest et à l'est.



Le nord de la ligne *Joret* souligne une spécificité consonantique propre au normand septentrional et au picard. Le nord de la ligne part de *Bréhal*, passe à *Ver*, *Catte sur Cat*, *Gavray*, *Sourdeval les Bois*, *Percy*, *Le Bény-Bocage*, *Clécy*, au sud de *Falaise*, *Morteaux-Couliboef*, *Orbec*, *Conches-en-Ouche*, *Evreux*, à *Pacy sur Eure*, *Vernon* et *Gisors* et quitte la Normandie en direction du nord-est.

3 Carte de la ligne Joret

II La forêt de Gavray :

2.1 Historique :

Jusqu'au XIe siècle, une vaste forêt intacte appelée *forêt de Gavray* occupait approximativement le quadrilatère du *Mesnil Aubert*, *Hambye*, *Villedieu* et *La Meurdraquière*.

Gavray, *Les Mesnil*, *Saint Denis le Gast*, *Montaigu les Bois* et *Sourdeval les Bois* lui doivent leur nom ainsi que *Lengronne* et *Ver*. Domaine ducal puis royal, puisque



4 La forêt de Gavray selon la carte de Cassini (XVIIIème siècle)



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



située dans la châtelainie de Gavray, malgré les défrichements successifs, elle restait jusqu'à 1830, l'une des plus importantes de la Manche. Ses lambeaux sont localisés, aujourd'hui, sur les pentes abruptes de la vallée de la Sienne et le long de ses petits affluents : la Doquette, la Hambiotte, la Bérence et l'Airou.

Elle séparait les tribus gauloises des *Unelles*, au nord et des *Abrincates*, au sud. Lorsque la Gaule devient romaine et que la Normandie, ou deuxième Lyonnaise sous le Haut Empire, est divisée en huit *Civitates*, la *Civitas Unellorum* garde les mêmes limites. Sa capitale fut d'abord *Crociatonum* (Carentan) puis *Constatia* (Coutances) aux environs de l'an 400. L'évêché de Coutances et le Cotentin furent à leur tour limités au sud par la forêt de Gavray. L'arrondissement de Coutances créé sous la Révolution respecte ce découpage.

2.2 Son exploitation :

Lointaine, d'exploitation peu facile et rentable, elle ne constitua pas une grande source de revenus. Aussi, le souverain céda-t-il, dès le XIII^e siècle, aux seigneurs de la châtelainie de Gavray, en échange de leur service armé, des privilèges divers sur la forêt tels que le droit d'y mener leurs porcs et ceux de leurs paysans, d'y prendre telle ou telle quantité de bois, d'y faire paître leurs bestiaux, droits qui s'accompagnent souvent de la franchise des taxes sur les foires et les marchés de Gavray.

Les seigneurs des *Isles*, verdiers de la forêt du XIV^e au XVIII^e siècle, reconnurent, néanmoins le 30 juin 1395 en tirer de grands bénéfices personnels.

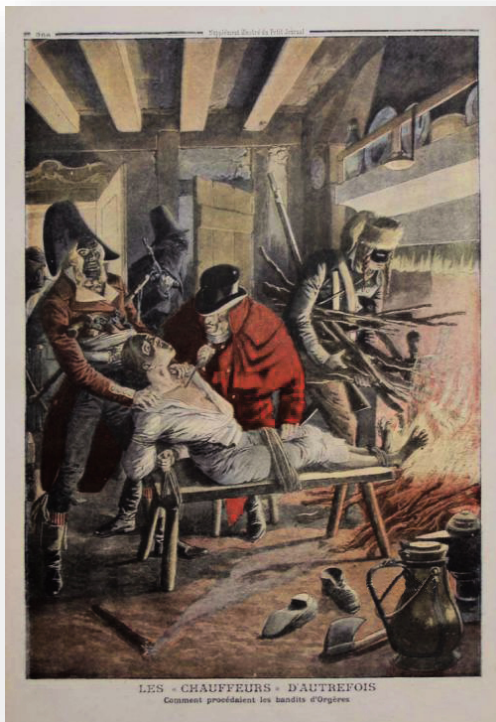
Gibier, miel sauvage, bois de chauffage et de menuiserie, pêche et pâturage constituaient ses ressources. La faune plus variée et plus dangereuse qu'aujourd'hui causait aux champs voisins des dégâts importants, d'autant que, jusqu'à la Révolution, la capture du gibier était réservée au roi ou à ses officiers forestiers.

Le cahier de doléances de 1789 mentionnait : «*les terres voisines de la forêt sont annuellement pillées et dévastées par les bêtes sauvages, sangliers et autres animaux destructeurs.....* ». Certains habitants couchent dehors tout l'été jusqu'aux récoltes. Leur seul dédommagement, pendant 400 ans, fut le droit de pâturage dans la forêt, droit qui fut suspendu le cinq janvier 1788, par une ordonnance des Commissaires nommés par le roi pour la réformation des eaux et forêts de la Généralité de Caen, dont la forêt de Gavray fait partie. Beaucoup d'habitants doivent vendre leurs bestiaux et en sont réduits à la misère.

2.3 Sa sécurité :

Pendant la guerre de Cent Ans, les habitants de Gavray étaient protégés des incursions des Routiers et des coups de main des Grandes Compagnies par le château voisin et des remparts qui leur assuraient une sécurité relative. Ils n'eurent jamais besoin de se mettre à l'abri sous le couvert de la forêt.

Au XVIII^e siècle, par contre, il semble qu'elle ait servi de refuge à des *gens sans aveu*, poussés au vol ou la mendicité plus par la faim, le chômage, la nécessité que par une inclination naturelle. Les secours accordés concernent des familles de dix enfants au moins.



5 « les chauffeurs au travail »

La forêt limite les terres cultivables à un moment où la population recommence à s'accroître forçant les journaliers, les cadets de famille modeste à l'émigration. Par ailleurs, l'administration et l'opinion publique n'est guère tendre envers les vagabonds et les pauvres gens révoltés par la misère ce qui nécessite une augmentation de la Maréchaussée (1786).

Gavray, à l'entrée de la forêt et proche des brigades d'Avranches, Coutances, Granville et Villedieu, est retenu pour recevoir une brigade. C'est le passage nécessaire de l'Avranchin au Cotentin et c'est un pays de forêts dont les environs ont mauvais renom.

La Révolution éclatée, elle allait devenir un des repaires de la Chouannerie, puis le lieu privilégié des sinistres exploits des Chauffeurs.

2.4 Le défrichement :

Au XIe siècle, les premiers défrichages réduisirent la forêt avec l'apparition de nombreuses paroisses. Au nord, Saint Denis le Gast, Hambye, Pont Flambard (commune de Lengronne), et le Mesnil Aubert. Au sud, les Mesnil : Rogues, Amand, Villeman, Garnier, Hue et Bonant. A l'est, l'Oberhaye, Montaigu les Bois, Sourdeval les Bois et la Haye Comtesse.

Au milieu du XIIe siècle, tous ces villages semblent solidement établis autour de leur seigneur et de leur église.

Au milieu du XVIIe siècle, la forêt s'étend encore sur un millier d'hectares au sud et à l'est de Gavray. L'état civil de Gavray-bourg et de Gavray-village (1782-1792) note la seule présence de trois ou quatre charpentiers et menuisiers.

Sur une carte de 1837, les limites marquées par le Commissaire royal des eaux et forêts, Monsieur de Chamillart, lors de sa visite en 1666 sont inchangées.



6 Scène de défrichement Tapissérie de Bayeux XIe siècle



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



En 1886, bien qu'aucun document officiel ne l'atteste, 400 à 450 hectares constituaient encore la forêt.

Au début du XXe siècle, il n'en restait plus que 170, soit guère plus qu'aujourd'hui.

2.5 La vente :

La Lande les Bains, la Lande Saint Luc et la butte du château sont données par Louis XIV aux comtes de Toulouse.

Le 5 décembre 1832, la Compagnie du Cotentin exerçant les droits de la Maison d'Orléans cède gratuitement à la commune de Gavray, en raison de ses anciens droits d'usage, les 5/6^e de ces biens représentés par deux bâtiments à usage de Halles situés à Gavray et 106 ha 49 ares de landes et terres incultes. La commune rachète le dernier 6^e et vend à son tour 19 hectares en 42 lots les 16, 17 et 18 février 1845.

Le 24 décembre 1833, probablement en vertu de la loi du 25 mars 1831 autorisant l'aliénation de plusieurs forêts domaniales, la forêt de Gavray est vendue.

Pour des raisons diverses, aucun document relatif à cette vente n'est conservé aux Archives Départementales et Nationales.

III L'histoire :

3.1 L'antiquité Gauloise et Romaine :

L'histoire et l'archéologie ont légué peu de choses de cette période.

Gavray doit vraisemblablement son nom à la langue celtique et à la forêt. Du mot gaulois *Voberna*, signifiant *ruisseau plus ou moins caché* puis *bois*, puis par transformations successives *Vobera*, *Vabera*, *Vabria* auquel s'ajoute quelque fois le suffixe *etum*. Au XIIe siècle, Gavray s'appelle *Wavretum*, puis *Wavreium*, puis *Wavré* et plus tard *Gavré*.

Ver, quant à elle, dérive du mot celtique *Verno*, l'aune, arbre des régions humides.

La région située aux confins de la tribu des *Unelles* pris part au soulèvement de l'Armorique contre César en 57 avant JC. César occupé à soumettre les *Vénètes* et soucieux de ses arrières, envoya un de ses meilleurs lieutenants, *Quintus Titurius Sabinus*, à la rencontre des troupes levées chez les *Abrincates*, les *Lexoviens*, les *Aulerques*, les *Unelles* et commandées par *Viridovix*. Cette rencontre eut lieu sur la frontière du pays des *Unelles*, Gavray peut correspondre à cet endroit. Certains historiens situent le lieu de la bataille au *Châtel-Ogi* ou au *Mesnil Villeman*.

César vainqueur, les *Unelles* durent s'accommoder de la présence romaine.

Le *Châtel-Ogi* put fort bien avoir été utilisé par les Romains. Situé au-dessus de la Sienne, à un kilomètre à l'est de Gavray en direction de Villedieu, on distinguait sur les flancs de cet éperon un fossé et un rempart de terre qui ont pu être un *castellum* (camp fortifié pouvant abriter une cohorte de 500 à



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



7 Le "Camp Romain" du Chatel-Ogi.

1 000 hommes). Il pouvait être utile pour pacifier ce pays de forêts, surveiller la vallée qui le traversait et protéger les abords de la grande voie romaine qui allait d'Alauna (Valognes) à Condate (Rennes). Cette voie, appelée plus tard *Chemin chaussé* passait par Coutances, Trelly, Céreances, Bourey, Le Loreur, Le Repas.

3.2 Le Moyen Age :

A la suite des premiers grands défrichements (XIe et XIIe siècles), la forêt de Gavray vit s'établir de petits domaines d'agriculteurs entreprenants. Cependant, ces transformations s'effectuent lentement, et la forêt reste le paysage dominant au creux de laquelle vers 1145, douze moines bénédictins venus de l'abbaye de Tiron au Perche, choisirent d'édifier une nouvelle retraite qui devint l'abbaye d'Hambye.

Une charte du duc Guillaume le Bâtard, datée du 20 avril 1042, accorde à l'abbaye de Cerisy la Forêt, les vicomtés du Cotentin, de Coutances et de Gavray (Waretus dans la charte). Gavray est le centre d'une des circonscriptions administratives et financières du duché. Elle ne tarde pas à devenir un point stratégique important du fait de la position défensive offerte par la hauteur voisine et sa situation sur la route de Coutances au Mont Saint Michel.

Gavray, centre d'une vicomté, est aussi le chef-lieu d'une châellenie. Circonscription militaire ayant pour base le château ducal, elle est surveillée par lui, ses revenus servent à son entretien et à sa défense, défense pour laquelle divers seigneurs voisins doivent le service armé (Ver, Le Mesnil Garnier, Le Mesnil Hue, Montaigny les Bois, l'Orbehaye et le Mesnil Bonant).

Au début du XIIIe siècle, seule la forteresse royale de Gavray et le château seigneurial des *Paisnel* à Hambye constituent des places militaires importantes. Seul le bourg de Gavray formait une agglomération digne de ce nom.

Aussi, Gavray obtint-il du roi de France Philippe Auguste (1165-1223) les franchises municipales d'une commune en même temps que Saint Lô, Avranches, Valognes et Cherbourg. Les habitants eurent la possibilité de procéder à l'étalonnage des poids et mesures, d'avoir une barrière municipale, de porter les armes, de choisir les chefs de leur milice et leur conseil municipal.

Au début du XIVe siècle, le nombre des fiefs nobles s'est accru au gré des partages et successions. En dehors du roi, seigneur direct de la Châellenie, le plus puissant est *Foulques IV Painel*, seigneur d'Hambye. Un siècle plus tard, la fortune des *Painel* s'accroît avec le mariage de *Guillaume*



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



IV Painel avec *Jeanne Bertrand* de la puissante famille des seigneurs de Bricquebec. Deux nouvelles familles font leur apparition : les *Mauny* et les *Isles*.



8 Armoiries d'Olivier de Mauny

Olivier de Mauny, cousin de Bertrand du Guesclin, l'a accompagné dans sa campagne contre les *Navarrais* (1364-1365), c'est sans doute à cette époque qu'il se fixa sur les terres des *Painel*, les acheta-t-il ? Lui en donnèrent-ils la jouissance contre un service quelconque ? Toujours est-il qu'il ne cessa de marquer son attachement aux *Painel* dans les vicissitudes politiques de la guerre de Cent Ans. En 1378, il participe aux côtés de *du Guesclin* à la prise du château de Gavray.

Les *Isles* apparaissent à Gavray au temps de *Charles de Navarre* (1332-1387) qu'ils servent avec loyauté. Il leur confie la *Verderie* de la forêt, c'est-à-dire sa garde et son administration.

Les droits, les devoirs et les privilèges laissés par des circonscriptions féodales de plus en plus morcelées et nombreuses constituent un inextricable écheveau difficilement démêlables par les secrétaires royaux. La plupart des familles disparaissent une à une aux XIV et XVe siècles.

Gavray reste dans le domaine royal jusqu'à la Révolution et n'eut jamais d'autre seigneur que le souverain.

3.3 De la Renaissance aux Lumières :

Les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles ne sont pas marqués par des événements aussi importants que ceux du Moyen Age, sporadiquement le mécontentement provoqué par les décisions du pouvoir royal s'exprime par des révoltes, parfois graves comme celles de 1639.

Le château de Gavray ne constitue plus un point d'appui militaire, mais le domaine qui lui est annexé possède encore assez d'intérêt pour que les souverains en gratifient périodiquement leurs serviteurs fidèles ou des membres de leur famille.

3.4 XVIe siècle :

François Ier, accorde à Jean d'Argouges la terre de Gavray en Cotentin pour avoir découvert en temps et heure les grandes trahisons et conjurations de Charles de Bourbon, connétable, et ses alliés.

Jusqu'en 1588-90, les guerres de religion n'ont que peu d'écho, les protestants se réunissent au Valjoie.



9 Louis Ier de Bourbon Condé, principal chef des protestants



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



L'année 1562, au cours de laquelle les Huguenots endommagèrent la plupart des églises et monastères normands, ne fut pas fatale à l'abbaye bénédictine d'Hambye.

Après les victoires d'Henri de Navarre, futur Henri IV, à Arques et à Ivry, ses séjours à Argentan, Sées et Falaise, les hobereaux normands du parti protestant s'enhardissent.

Le sire de Dragueville (Mesnil Villeman) ravage avec 136 de ses coreligionnaires la région de Gavray. Poursuivi par les troupes catholiques, il sera capturé et exécuté.

3.5 XVIIe siècle :

En 1636, le roi Louis XIII ressuscite la vicomté de Gavray. Cette opération lui permet de vendre 18 offices : vicomte, conseiller, avocat du roi, procureur du roi, commissaire au greffe, sept avocats, quatre procureurs, commissaire aux saisies, et commissaire de police.

Deux ans plus tard, c'est le tour des militaires. Gavray doit loger quatre compagnies d'un régiment étranger d'infanterie écossaise.

Les impôts directs triplent de 1631 à 1643, tandis que le régime de la Gabelle est réorganisé au détriment des Normands jusque-là privilégiés. L'impôt est désormais trop lourd : l'impôt du roi, l'impôt du seigneur, l'impôt de l'Eglise, l'impôt du sang.

Le 16 juillet 1639, éclate la grande révolte des *Nu-pieds* par l'assassinat d'un lieutenant au présidial de Coutances. Le 13 août, Caen se soulève, le 25 août Bayeux, le 6 septembre Coutances. L'*Armée de la Souffrance* est composée de 5 000 à 5 500 hommes mal armés.

Gavray est au centre de la première zone, les percepteurs et officiers de toute sorte y sont nombreux et la population sans doute mécontente. Le 18 octobre, à la foire Saint Luc, 26 hommes dirigés par *La Fontaine-Rigaudière* tentent de soulever la population. Les Fermiers (receveurs des impôts) et leurs commis sont obligés de se retirer tandis qu'une partie de la population héberge les *Nu-Pieds*.

Le 30 novembre 1639, Jean de Gassion envoyé par le duc De Richelieu livre bataille à Avranches et met fin à la révolte, les chefs sont pendus. Les mécontents à Gavray se gardent de laisser paraître leurs sentiments.

Louis XIV, en 1697, concède la vicomté de Gavray à Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils du roi et de la Marquise de Montespan. Le domaine de Gavray comprend : les étaux et les



10 Louis-Alexandre de Bourbon



halles aux bouchers et au pain, le château, l'auditoire et la juridiction avec la geôle et la prison, la lande Saint-Luc avec le droit de coutume à la foire Saint Luc, la Lande des Bains et celle des Noés.

3.6 XVIIIe siècle :

Le bourg est ruiné par le passage des gens de guerre et l'obligation de loger des compagnies de soldats.

En 1770, le canton compte plus de 10 000 habitants, ils demandent l'ouverture d'un *atelier de charité* destiné à l'entretien des routes par les pauvres (hommes, femmes, enfants). Cet atelier fonctionne quelques années et s'arrête faute de subventions.

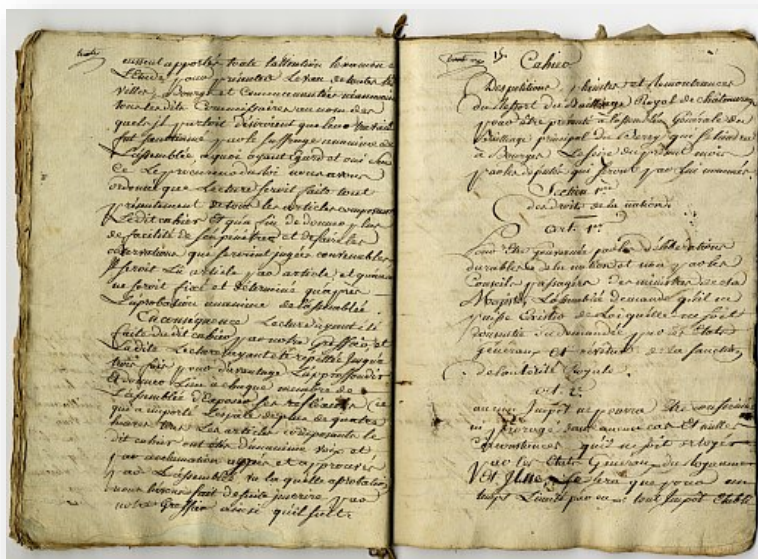
La contribution des habitants de Gavray au *cahier des doléances* (printemps 1789) est intéressante à plus d'un titre.

Les citoyens, tout en restant pleins de révérence envers le roi, sont devenus fort sensible aux inégalités, très hostiles aux privilèges, mécontents de la complexité administrative et judiciaire, ils souhaitent une organisation plus simple et plus rationnelle.

Perméables à la remise en question du rôle de l'Eglise, ils jugent son action charitable insuffisante et réclament l'utilisation du cinquième des revenus ecclésiastiques pour l'entretien des pauvres et malades.

Lieu de passage des troupes de la Bretagne au Cotentin, siège d'une vicomté fort étendue et d'un marché considérable, depuis l'imposition des corvées pour la confection des grandes routes, le bourg de Gavray et les paroisses du canton ont payés des sommes considérables sans avoir l'avantage de grandes routes. Ils demandent la confection de la grande route de Coutances à Gavray déjà accordé par l'assemblée du département de Coutances, puis de Gavray aux villes d'Avranches, Vire, Saint-Lô et Granville. Ils demandent également qu'il soit fait une route de Gavray à Bricqueville les Salines pour le transport des engrais de mer, propres à fertiliser les terres de toutes les paroisses voisines dont le sol est de mauvaise nature. Ils réclament un tribunal de bailliage ou d'arrondissement.

Gavray, siège de la vicomté, à sa tête le vicomte *Maître Jean Jacques Nicolas Guichard*, Président de l'assemblée du Tiers-Etat de Gavray et un des principaux rédacteurs du cahier de doléances. Il est, en outre,



11 Extrait des cahiers de doléance de 1789 de Donville-les-Bains (Manche) et de St-Nicolas-de-Granville (Manche)



avocat au Parlement de Normandie et conseiller du roi. Maire de Gavray en 1793 et grand électeur, il est arrêté et exécuté le 3 thermidor an II (21 juillet 1793).

Enfin, les habitants de Gavray demandent la permission de courir sus et de tuer le sauvage sans encourir de peines.

Trente personnes vivaient de la loi, de la justice ou d'autres fonctions publiques, aucune n'étaient nobles, mais elles constituaient des privilégiés dans le Tiers-Etat, exempts d'une partie ou de toute imposition fiscale ce qui ne les empêchent pas de réclamer l'égalité fiscale. Ils ne semblent pas avoir été inquiétés puisqu'on les retrouve à la tête de la Municipalité en 1790, 91, 92, 93 et 94.

3.7 La chouannerie :

Les Chouans font leur apparition en 1795. Le comte Louis de Frotté, les commandant en Basse Normandie, il inaugure son commandement en faisant une pointe sur Gavray. Le 10 juillet, il campe dans la forêt avec ses chasseurs du roi. Le lendemain, il force le pont de la Sienne que les habitants du bourg avaient barricadé. Deux habitants y perdent la vie et le bourg voit défiler quelques 600 hommes dépenaillés qui partent le soir vers l'abbaye d'Hambye.

Hiver 1795-96, le comte *de Ruays* et le Poitevin *du Moutier* font un raid sur Saint Denis le Gast où se trouve un dépôt d'armes et des caisses publiques à piller. Accueillis à coup de fusil par la garde nationale, ils la dispersent et marchent sur Coutances laissant derrière eux des traces sanglantes de leur passage de village en village.

Le comte *de Frotté*, avec 2 000 hommes, tente une dernière expédition contre Coutances. Il est battu à Hauteville la Guichard les 8 et 9 novembre 1799. En mars 1800, il est arrêté et exécuté à Verneuil.



12 Louis de Frotté peinture de Louise Bouteiller

Du Moutier émigra et revint en France avec Louis XVIII, devient colonel, fonction qu'il n'exerce pas et se retire à Coutances.



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



3.8 Les Chauffeurs :

Le Directoire, incapable de maintenir l'ordre dans les campagnes, les brigades de gendarmerie peu nombreuses et dispersées, les gardes nationales des gros bourgs composées de volontaires à l'efficacité et au rayon d'action limité, les complices des Chouans, assurés de l'impunité, des brigands sortent de l'ombre. Issus principalement des milieux populaires, mais pas uniquement, ils rançonnent les habitants au nom du roi. Les récalcitrants sont torturés, voir tués, les coupables restant inconnus.

La bande de *Prével*, du Mesnil Rogues, se confine dans les cantons de Gavray et de Cérences. En 1797, le Gouvernement commence à réagir, il arrête, juge et exécute les coupables.

3.9 XIXe siècle :

D'après Monsieur de Tracy dans son ouvrage « *Gavray et son château* », paru en 1863, les quartiers de Gavray ont changé de physionomie tout en conservant à peu près leur disposition ancienne.

Du pont sur la Sienne et au bas de la *Haute rue* qui mène au château, se prolonge vers le midi la *rue du Val* puis le *hameau de la Planche* qui doit son appellation au fait qu'il soit traversé par la Bérence sur laquelle des petits ponts ont été jetés. Enfin, l'ancienne route vers Villedieu et Mortain empruntait le *chemin de la Cavée*.

Au-delà de la Planche, entre le château et les Bains, une vallée d'aspect désolé sillonnée par la Bérence et appelée *les Noës* se prolonge, environnée par les collines couvertes de bruyère et d'ajoncs jusqu'aux limites de la forêt que l'on retrouve encore dans la direction du Mesnil Garnier.

A l'extrémité nord de la *rue du Val* on trouve les moulins de Gavray, dont l'existence remonte aux ducs de Normandie, la *rue du Moulin* conduit à l'ancien pont à quatre arcades sur la Sienne. La première arcade supporte des maisons. En traversant le pont, on entre dans la *Grande rue* ou *Pavé du Roi*, à gauche se trouvent le Tribunal de la Vicomté et la Prison, en face la grande maison du bourg appelée Maison de la Carbonnière puis vient l'Eglise environnée du cimetière (actuellement Place des Tilleuls).

La rue de la Poterie est bordée par une ancienne halle, puis la place du marché terminée vers le nord par la Douve du bourg (comblée au début 1800).

En face de la maison du vicomte *Grande rue*, aujourd'hui Mairie et Place de la Mairie, la *Vieille rue* ou *rue de l'escalier* mène aux *Grands Prés Le Roy* dépendant de la châtellenie de Gavray. Puis, des prairies bordées de peupliers conduisent au pâté de maisons appelé *l'Hôtel Saint Denis*. Au-delà, la



13 Photo le Petit Journal les chauffeurs d'aujourd'hui



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



chapelle Saint Jean s'élève au milieu du cimetière jadis réservé aux habitants *de Gavray-village* puis à la paroisse toute entière à la suite de la destruction du cimetière du bourg.

Gavray fut pendant 150 ans un gros bourg commerçant dont la vitalité se manifeste par des foires très fréquentées.

A la fin du XVIII^e siècle, l'activité agricole est assez complète (froment, orge, près plantés de pommiers, prairies) malgré l'importance des landes, des bruyères et des forêts. Le bourg fabrique des toiles de crin pour les sacs, des toiles de fil et du parchemin.

L'état civil de la période 1789-99, mentionne la présence, parmi la population active, de :

- agriculture : 107 personnes (laboureurs, cultivateurs, journaliers et autres),
- artisanat rural : 126 personnes (parcheminiers, papetiers, filandiers, tamisiers, teinturiers/blanchisseurs, tisserands, fileuses, toilières, tanneurs, mégissiers, chaudronnier, cordonniers, maréchaux et rémouleurs),
- travail du bois : 30 personnes (charpentiers, sabotiers, charbonniers et divers),
- commerce : 76 personnes (alimentation, habillement, marchands, bâtiment et divers),
- service et administration : 24 personnes (médecine, justice et professions juridiques, administration, armée et divers)

Soit 363 personnes pour une population de 1 450 habitants. Gavray est alors un bourg agricole et une agglomération industrielle importante tant en raison de la diversité des productions que des effectifs employés.

L'exode rural a commencé à vider lentement les campagnes à partir de 1870, en 1911 la population est de 1 382 habitants.

3.10 L'activité agricole :



14 Le marché aux pommes.

Au XVIII^e siècle, le froment, l'orge, le sarrasin, l'avoine et le lin voisinent avec les prairies naturelles et les pommiers. Au XIX^e siècle, avec les pommes de terre et les betteraves fourragères.

Les prairies prennent peu à peu la place des labours. En 1886, leur superficie est de 380 hectares, 765 en 1913.



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



La vitalité de l'activité agricole est témoignée par :

- une foire importante, remontant au XIIe siècle, tenue le jour de la fête Saint Luc et les jours suivants,
- les halles édifiées, en 1898, pour le marché aux céréales.

311 L'industrie :

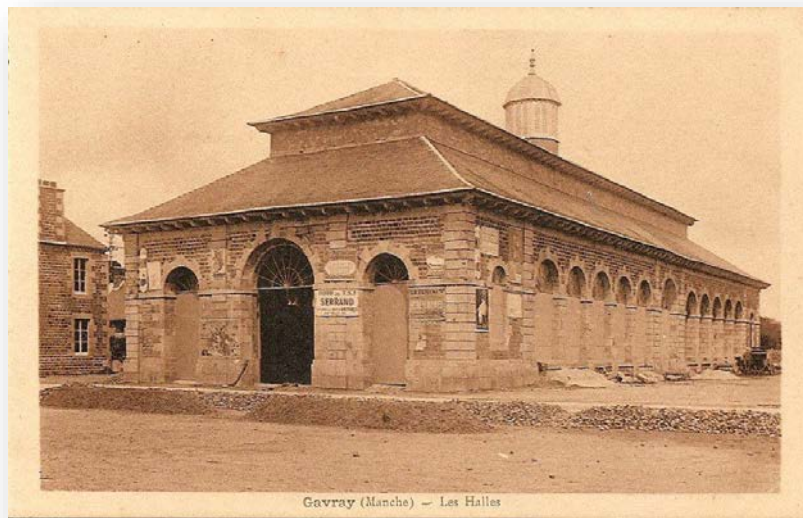
A la fin du XVIIIe siècle, la région a pour atout à l'ère de la révolution industrielle une main d'œuvre rurale nombreuse, peu exigeante, habile et courageuse, le bois de la forêt et l'énergie hydraulique de ses rivières. L'industrie, qui représente 40% de la population active, est cependant condamnée faute de :

- matières premières pour la grande industrie,
- présence d'une grande voie de circulation,
- capitaux locaux.

La métallurgie est représentée uniquement par la fonderie de cloches des frères *Grente*. Arrivés en 1780 de Lorraine, nomades comme leurs confrères de l'époque, ils finissent par édifier un atelier. Leurs cloches ornent pratiquement tous les clochers du canton et s'exportent même aux Etats Unis. Malheureusement, la fonderie ne leur survécut pas.

Une autre fonderie, dirigés par les sieurs *Jourdan*, existent à Ver quelques années, elle semble avoir disparu après 1830.

La papeterie tient une place plus importante grâce à la fabrication du parchemin. Au XIXe siècle, deux régions de la Manche en font leur spécialité dont celle de la vallée moyenne de la Sienne. Trois usines existent à Montaigu les Bois, Saint Denis le Gast et Gavray.



15 Les halles



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



16 Toile d'Hambye

La fabrication de toiles occupe l'hiver surtout, la majorité des ateliers ruraux. Gavray, Hambye et le canton de Cerisy la Salle regroupent, entre 1750 et 1850, 2 000 métiers disséminés dans les fermes et mus à la main. Le coutil, le fil, le coton, la mousseline sont expédiés dans le Nord, le Midi et l'empire colonial. Les filandiers sont ruinés au second empire par Flers qui accapare cette activité.

Le tissage du crin autour de Gavray, dans la vallée de la Sienna, fut longtemps secondaire jusqu'à la ruine des drapiers et parcheminiers. Sa grande époque se situe entre 1830 et 1880, le crin de cheval venu de Russie, d'Argentine puis d'Italie est lavé à la rivière puis formé en lisses ou paquets. Les *nouvraïnes*, fillettes de 10 à 14 ans, nouent ensuite les crins et les coupent pour obtenir des fils de longueur identique puis intervient la tisseuse travaillant sur un métier vertical. Les derniers artisans de Gavray, qui habitent le quartier de la Planche en raison du voisinage de la Bérence, ne survivent pas à la guerre 1914-18.

Des activités, nées aux XVII^e et XVIII^e siècles, prenaient fin définitivement et avec elles l'espoir de l'industrialisation du pays.

3.12 La foire Saint Luc

Créée probablement par Henri II Plantagenêt au milieu du XII^e siècle, elle est la deuxième foire la plus importante du département.

Longtemps fête religieuse et commerciale, après s'être déroulée pendant huit siècles dans le bourg, elle a lieu depuis 1969, sur la Lande Saint Luc, le vendredi qui suit le troisième jeudi du mois d'octobre et pendant trois jours depuis 1900. Auparavant, elle dura jusqu'à cinq jours.

Les premières années du XIII^e siècle, elle ne produit aucun profit, Jean Sans Terre ayant dévasté les moulins.

En 1639, le 18 octobre, par quatre fois, vingt-six *Nu-Pieds*, armés de mousquets et de piques, y font irruption en recommandant de ne pas payer les taxes et autres droits, la foire étant franche de tout.

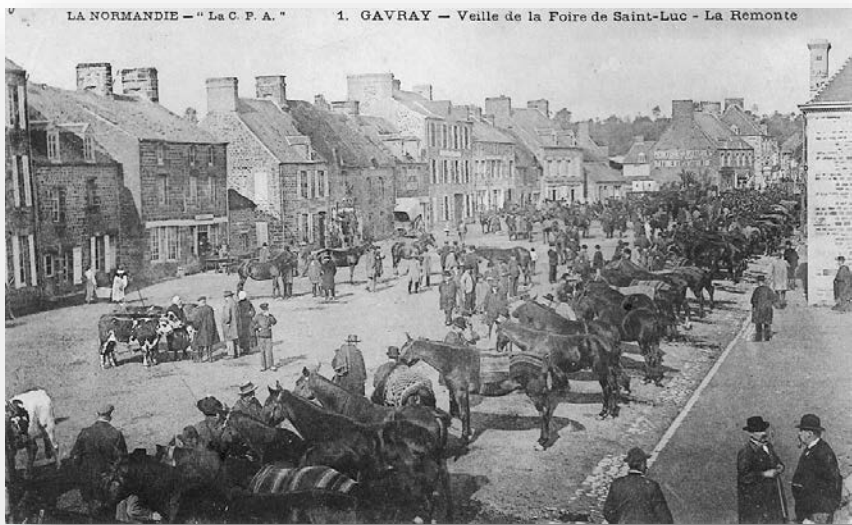
En 1697, alors que le bourg est ruiné par le passage des gens de guerre, elle a lieu et on y fait trafic de grains et de sassiers.

En 1840, le 21 juin, le Maire annonce que le champ de foire a besoin de réparations urgentes et indispensables pour la tenue des foires.



En 1864, il se négocie 4 100 chevaux, 4 500 bœufs et vaches, 1 600 veaux, 1 200 moutons et 800 porcs.

En 1886, le 9 août, le Maire expose au Conseil municipal : « *Tout le monde connaît l'importance de la foire Saint Luc, la plus importante du département pour les transactions sur les bestiaux, les chevaux et les marchandises de toute sorte qui y sont présentées* »



17 La remonte

En 1916, le 15 octobre l'hebdomadaire *La Croix de la Manche de Coutances et Saint Lô* écrivait : « La foire Saint Luc, avec montre la veille.....Avant la guerre, on y comptait habituellement 2 000 bêtes à cornes et plus de 1 500 chevaux. Elle établissait les cours de la régie pour les pommes. L'an dernier, elle avait marqué une importante reprise qui ne pourra que s'accroître cette année. »



18 Le marché au bétail de la foire St Luc

En 1935, le 19 octobre *Le Journal de Coutances et de l'arrondissement* écrivait : «la demande nombreuse a créé un mouvement d'affaires parmi les acheteurs des Bretons et des courtiers de l'Yonne et de la Région parisienne »

Négoce : 3 000 bovins et 2 000 chevaux et poulains.

En 1945, 2 000 bovins et 2 000 chevaux.

En 1958, 4 500 têtes de bétail dont 3 500 bovins.

En 1999, 100 000 visiteurs.



IV Les bâtiments de Gavray

4.1 Mairie :

Le bâtiment abritant la Mairie a été modifié lors des travaux réalisés pour rendre la traversée du bourg plus rectiligne. Edifié en 1780, par le vicomte de Gavray, *Jean Jacques Nicolas Guischard*, il est le siège de la vicomté jusqu'à la suppression de cette charge. En 1842, la Municipalité décide de le racheter pour y abriter la Mairie et la Justice de paix.



20 La tour de l'ancienne église



19 La mairie

4.2 Eglise Sainte Trinité :

L'ancienne église se trouvait place des tilleuls, construite au XII^e siècle, remaniée au fil des siècles, elle présentait un mélange de style Roman et Gothique. La décision de la détruire, vu son état catastrophique, est prise sous le second empire et réalisée en 1900.

La construction de l'Eglise actuelle débute le 16 mai 1865 et doit s'achever en novembre 1877. Mais, un incendie se déclare au quartier de la Planche détruisant notamment 140 maisons et stoppant les travaux, la Mairie ne peut plus payer. Une subvention accordée par le Ministère des cultes permet, en 1887, leur redémarrage ils sont réceptionnés le 21 janvier 1892.

En 1896, une tour carrée, sans flèche est construite, faute de moyen, pour abriter la cloche de l'ancienne église.



Association de Sauvegarde du CHATEAU DE GAVRAY



21 L'actuelle église Sainte Trinité de Gavray

4.3 Le Pont sur la Sienne :

Construit en 1847 et 1848 avec de la pierre de taille provenant des carrières de granit de Saint-Sever et Coulouvray-Boisbenâtre, et des moellons de la forêt de Gavray et du château.

Il est miné et détruit le 29 juillet 1944 par l'armée allemande, un pont Bailey est établi par l'armée américaine. Il est reconstruit en 1947.



22 Le pont sur la Sienne